



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU
DEVELOPEMENT RURAL
(MARNDR)**

FILIERE DE PROTECTION SANITAIRE

Direction de Santé Animale

Rapport de la Campagne de Vaccination antirabique

Mai 2008

I- Contexte

Grâce à une coopération étroite de l'Organisation Panaméricaine de la Santé/Organisation Mondiale de la Santé (OPS/OMS) et du gouvernement brésilien, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) a pu réaliser depuis quatre ans des campagnes de vaccination antirabique des chiens et chats sur une base régulière. L'accroissement du taux de la couverture vaccinale d'année en année traduit bien l'importance de ce partenariat et témoigne des efforts consentis par les différents partenaires pour mener à bien la lutte contre cette zoonose majeure.

Malgré les efforts consentis, on ne peut oublier cependant que durant l'année 2006, la République d'Haïti avait enregistré 11 cas de mortalité humaine sur un total de 29 sur le continent américain, ce qui laisse entrevoir son retard par rapport aux autres pays de la région. Au cours de l'année 2007, 5 cas de mortalité ont été observés. Ce chiffre montre un certain progrès dans la lutte antirabique mais représente encore un grave problème pour la santé publique car il n'est pas normal que des personnes continuent chaque année de mourir de rage dans le pays.

Heureusement, cette situation alarmante semble retenir l'attention des hauts responsables du secteur agricole du Pays depuis ces dernières années. Aussi, le MARNDR, grâce au support de l'OPS/OMS et du gouvernement brésilien a-t-il vacciné en juillet 2006 environ deux cent cinquante mille (250.000,00) têtes de chiens et chats contre la rage.

Outre cette grande campagne, la Direction de Santé Animale (DSA) du MARNDR a préparé conjointement avec le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) et l'OPS/OMS un plan quinquennal de lutte contre la rage qui doit donner lieu à des programmes pouvant être financés par la coopération bilatérale et multilatérale. A cela, il convient d'ajouter que le MARNDR et le MSPP, toujours avec l'appui de l'OPS/OMS, ont participé en première ligne à la commémoration de la première journée mondiale contre la rage à l'Hôtel Montana le 11 septembre 2007 sous le thème « Travailler ensemble pour que la rage soit une histoire passée » Entre-temps, le gouvernement brésilien avait choisi une nouvelle fois d'apporter sa contribution au programme de lutte contre la rage animale en Haïti en octroyant au MARNDR un don de cinq cent mille (500.000,00) doses de vaccin contre la rage en juillet 2007.

Tenant compte de la disponibilité de vaccins antirabiques, la Direction de Santé Animale (DSA) a préparé un document de projet national de vaccination qui a été soumis au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et à l'OPS/OMS à des fins de financement. Ce projet a été bien accueilli par l'OPS/OMS qui, à la suite de plusieurs rencontres avec le représentant de la DSA, a accepté de concéder environ deux millions de

gourdes pour la réalisation de la campagne. Aussi, en décembre 2007, l'OPS/OMS a-t-elle signé deux contrats avec le MARNDR dont l'un est d'un montant de huit cent quatre vingt six mille six cent vingt deux gourdes (886.622 G) pour la conduite des opérations de vaccination dans les Directions Départementales Agricoles Sud, Côte Sud, Nippes, Grand' Anse, Sud Est Jacmel, Nord, Nord Est, Nord Ouest, Haut Artibonite et Bas Artibonite et l'autre, d'un montant de huit cent quatre vingt douze mille six cent cinquante huit gourdes (892.658 G) pour la réalisation de la campagne dans le reste du pays soit dans les Directions Départementales Agricoles de Haut Plateau, Bas Plateau, Sud Est Thiotte , Ouest/Croix des Bouquets et Ouest/ Léogâne.

Le MARNDR, pour sa part, a contribué à hauteur de 2, 024,040.00 Gdes à la réalisation des deux temps de la campagne de vaccination antirabique.

Avant de dresser le rapport global de la campagne, la DSA se propose de présenter d'abord un rapport correspondant à chaque contrat.

Le présent rapport fait état des résultats enregistrés dans le cadre du premier contrat tout en définissant préalablement les objectifs et la stratégie de cette phase.

2. – OBJECTIFS

2.1- Objectif général

- ◆ Réduire de manière sensible la prévalence et l'incidence de la rage canine et féline dans les départements concernés par la vaccination.

2.2.- Objectifs spécifiques

- ◆ Vacciner environ 252,000 têtes de chiens et chats contre la rage
- ◆ Informer la population sur les méthodes de prévention et de lutte contre la rage

3. – Stratégie

En vue de minimiser le plus possible l'impact de la rage sur la Santé Publique, il a été adopté une stratégie centrée sur la sensibilisation de la population et la vaccination massive des chiens et chats. Cette stratégie comporte les phases suivantes

Ce projet comportera les phases suivantes :

3.1.- Sensibilisation et motivation de la population

Afin de mieux réussir la phase de sensibilisation et de motivation du public contre la menace de la rage, la DSA a passé un contrat avec une firme privée spécialisée dans la communication sociale afin de préparer et de diffuser des spots destinés à la sensibilisation de la population et à la vaccination des chiens et chats. Ces spots ont été

diffusés sur des stations de radio départementales et communautaires à grande écoute ainsi que sur deux stations de radio de la capitale à couverture nationale

3.1.2.- Diffusion de dépliants sur la rage

Des posters sur la rage ont été distribués à la population en vue de l'informer le plus possible sur les signes cliniques de la maladie, les moyens de prévention et les précautions à prendre par l'homme en cas de morsure par un animal vecteur.

3. 2.- Recrutement des agents vaccinateurs et formation des brigades

Les vaccinateurs ont été recrutés sur la base de leur expérience dans les campagnes de vaccination préalable. Ils ont été choisis principalement parmi les agents vétérinaires travaillant avec les « Gwoupman Sante Bèt » (GSB) ou avec des associations similaires comme INTERVET etc. Certains agents de santé publique ont pris part également à la campagne sur la base de leur intérêt et de leur volonté de coopérer avec le MARNDR. Ils ont été fort souvent associés à un agent vétérinaire qui les aide à réaliser convenablement l'acte vaccinal tout au cours de la campagne.

3.3 - Organisation des postes de vaccination

La vaccination a été exécutée dans tous les quartiers des villes, villages, bourgs et sections communales. Mais la priorité dans le calendrier de vaccination a été accordée aux zones considérées à risque élevé, c'est-à-dire celles qui ont eu un nombre élevé de cas de morsures par des chiens enragés ou suspects de rage dans le passé et celles à forte concentration de personnes ou de chiens.

Des postes fixes de vaccination ont été établis dans les villes, bourgs et sections communales aux points de rassemblement habituels. Le nombre de postes dans chaque commune a été déterminé en fonction de la densité de la population canine et féline et également en relation avec les facilités d'accès.

L'organisation et le fonctionnement de ces postes ont été à la charge des brigades de vaccinateurs encadrées par des superviseurs.

3.4.- Acte vaccinal

L'acte vaccinal a été réalisé par une brigade constituée de deux personnes : un agent chargé de l'administration du vaccin et un autre responsable de la préparation du certificat de vaccination.

Un formulaire de rapport de vaccination (original et 1 copie) a été rempli par le vaccinateur qui a agi en tant que chef de brigade.

3.5.- Supervision

La supervision fut assurée tantôt par des cadres techniques du bureau central du Programme national de lutte contre la rage, ayant une grande expérience dans l'organisation de la campagne de vaccination contre la

rage, tantôt par des coordonnateurs départementaux de santé animale. La supervision a permis de maintenir le contact entre la cellule de logistique du Programme et les équipes placées sur le terrain et de veiller au respect des procédures de vaccination définies par le Programme.

4.- Résultats et discussions

Sur l'ensemble des DDAs couvertes par cette première phase de vaccination (Sud, Côte Sud, Nippes, Grand Anse, Sud Est/Jacmel, Nord, Nord Est, Nord Ouest, Haut Artibonite et Bas Artibonite), on a pu immuniser un total de **cent quatre vingt trois mille cinquante huit (183 058)** têtes d'animaux appartenant à **cent quatre mille deux cent quarante et un (104 241) propriétaires**.

Le tableau 1 donne une idée de la distribution de ces résultats dans les communes et Directions Départementales Agricoles sus-mentionnées.

Tableau 1- Nombre total de chiens et chats vaccinés par Commune et par Direction Départementale Agricole

DDA	Communes	Chiens	Chats	Total	Bénéficiaires
Jacmel	Marigot	1957	1033	2990	339
	Cotes de Fer	2559	936	3495	1696
	Bainet	2770	1679	4449	2092
	Jacmel	6049	2678	8727	6463
	La Vallée	487	300	787	442
	Cayes Jacmel	1127	882	2009	1232
Sous-Total 1		14949	7508	22457	13332
Nippes	Miragoane	2740	1092	3832	1259
	Fonds des Nègres	759	344	1103	742
	Paillant	975	397	1372	759
	Pte Riv de Nippes	759	308	1067	824
	Anse à Veau	2023	2246	4269	2792
	Petit Trou de Nippes	1217	345	1562	851
Sous Total 2		9729	5357	15086	8202

DDA	Communes	Chiens	Chat	Total	Bénéficiaires
Jérémie	Jérémie	3518	2095	5613	3247
	Bonbon	156	145	301	214
	Abricots	125	123	248	145
	Beaumont	114	133	247	109
	Pestel	134	124	258	141
	Corail	245	157	402	267
	Roseau	301	157	458	268
	Dame Marie	178	124	302	143

	Anse D'Hainault	149	97	246	126
	Irois	81	62	143	109
	Moron	161	115	276	185
	Chambellan	126	109	235	130
Sous-Total 3		5288	3441	8729	5084
Côte Sud	Roche à Bateau	567	356	923	389
	Coteaux	587	383	970	356
	Port à Piment	678	432	1110	892
	Chardonnières	824	499	1323	945
	Les Anglais	803	607	1410	897
	Tiburon	786	389	1175	768
Sous-Total 4		4245	2666	6911	4247
Sud	Cayes	2924	1793	4717	2789
	Aquin	4648	1451	6099	4089
	St Louis du Sud	821	267	1088	689
	Cavailon	453	92	545	332
	St Jean du Sud	645	189	834	478
	Port Salut	321	95	416	315
	Torbeck	467	124	591	347
	Clanoché	179	96	275	145
	Camperin	484	293	777	501
	Chantal	481	274	755	489
	Arniquet	216	58	274	158
	Ile à Vache	343	226	569	324
Sous-Total 5		11482	4458	15940	4351
Haut Artibonite	Gonaives	7113	3514	10627	6723
	Anse Rouge	1896	449	2345	1418
	Terre Neuve	1146	672	1818	1002
	Gros Morne	2755	1398	4153	2510
	Ennery	2620	1092	3712	2624
	Marmelade	1254	791	2045	1054
	St Michel	2491	969	3460	2115
Sous-Total 6		19275	8885	28160	17446
DDA	Communes	Chiens	Chat	Total	Bénéficiaires
Nord	Acul du Nord	472	316	780	537
	Bahon	346	145	491	271
	Bas Limbé	124	87	211	172
	Borgne	155	145	300	155
	Cap Haitien	3334	3204	6538	4255
	Dondon	493	223	716	419
	Grde Riv du Nord	496	301	797	138
	La Victoire	203	64	267	148
	Limbé	1195	845	2040	1418
	Limonade	1451	854	2305	1224
	Milot	422	194	596	351
	Pignon	524	179	703	245

	Pilate	674	433	1107	778
	Plaine du Nord	488	350	838	500
	Plaisance	489	252	741	520
	Port Magot	330	135	465	329
	Quartier morin	623	211	834	451
	Ranquite	168	59	227	94
	Saint Raphael	353	228	581	360
Sous-Total 7		12340	8197	20537	12857
Nord Est	Ouanaminthe	2449	1349	3798	3025
	Fort Liberté	1933	932	2865	2153
	Perches	485	248	733	402
	Trou du Nord	1527	957	2484	1995
	Terrier Rouge	489	360	849	609
	Capotille	321	276	597	483
	Caracol	641	236	877	412
	Carice	429	251	680	597
	Mont organize	509	245	754	394
	Sainte Suzanne	632	315	947	692
	Vallieres	495	318	813	615
	Mombin Crochu	1035	694	1729	1403
Ferrier	417	208	625	491	
Sous-Total 8		11362	6389	17751	13271
Bas Artibonite	St Marc	3254	1869	5123	3125
	Dessalines	2297	1716	4013	3224
	Verrettes	2146	1891	4037	3587
	L'estère	1137	906	2043	1752
	Grande Saline	1523	440	1963	1023
	La Chapelle	1294	859	2153	1553
	Desdunes	1345	667	2012	1089
	Petite Rivière	2171	1043	3214	2459
Sous Total 9		15167	9391	24558	12672

DDA	Communes	Chiens	Chat	Total	Bénéficiaires
Nord Ouest	Port de Paix	3173	1052	4225	2641
	Chansolme	821	367	1188	1019
	Bassin Bleu	1886	694	2580	1567
	Saint Louis du Nord	1780	798	2578	1944
	Jean Rabel	1693	574	2267	1115
	Mole Saint Nicolas	1480	679	2159	1282
	Baie de Henne	1559	514	2073	1099
	La Tortue	1450	800	2250	1005
	Anse à Foleur	1238	388	1626	928
	Bombardopolis	662	321	983	709
Sous Total 10		15172	6187	21929	13309
Grand Total		119144	63914	183058	104241

L'analyse de ces résultats montre clairement que le département géographique de l'Artibonite qui est classé deuxième, sur le plan de la population humaine, après le département de l'Ouest semble, sans conteste, occuper le même rang quant à ses populations canine et féline. En effet, le nombre de têtes vaccinées dans la DDA Haut Artibonite et dans la sous-DDA Bas Artibonite, soit 52.718 têtes de chiens et chats dépasse largement celui des autres départements géographiques ayant fait l'objet du premier contrat.

D'une manière générale, les résultats de la présente campagne de vaccination restent un peu en deçà des objectifs fixés à cause du climat sociopolitique dans lequel les opérations de vaccination se sont déroulées, lequel a contribué à baisser la motivation de la population vis-à-vis de la campagne de vaccination antirabique dans certains quartiers défavorisés. Il faut aussi noter un certain nombre de difficultés qui sont inhérentes à la structure même du pays comme sa topographie, ce qui rend extrêmement difficile l'accès à certaines de ses zones. Malgré tout, ces résultats dépassent de loin ceux de l'année 2007. Seule la DDA du Haut Artibonite a enregistré en 2008 une baisse de sa couverture vaccinale par rapport à l'année dernière, période au cours de laquelle elle disposait de beaucoup de moyens financiers pour la réalisation de la campagne grâce à un appui d'une ONG qui intervenait dans ce département.

Tableau 2- Comparaison des résultats de la campagne de vaccination de l'année 2007 et de celle de l'année 2008

POOL	DDA	Nombre de têtes vaccinées		Pourcentage résultats 2008 / Année 2007
		2007	2008	
I	Jacmel	14971	22457	+50,00%
	Nippes	5382	15086	+180,30%
	G Anse	2133	8729	+309,23%
	Côte Sud	1741	6911	+296,95%
	Sud	5731	16940	+195,58%
	Sous total 1		29958	70123
II	Nord	12072	20537	+ 70,12%
	Nord Est	9572	17751	+ 85,44%
	Nord Ouest	6700	21929	+227,29%
	Haut Artibonite	45915	28160	- 38.66%
	Bas Artibonite	10716	24558	+129.17%
Sous Total		84975	112935	+ 32.74%

Grand Total		114933	183058	+59.27%
-------------	--	--------	--------	---------

Globalement, on observe une augmentation de 59% des populations de chiens et chats immunisés au cours de l'année 2008 par rapport à l'année antérieure. Les DDA du premier pool ont accusé une augmentation du nombre de têtes vaccinées de 134% contre seulement 32% pour le deuxième pool. Pourtant, si l'on se réfère aux objectifs préalablement fixés (voir annexe 1), le deuxième pool avec cent douze mille neuf cent trente cinq (112 935) têtes vaccinées sur cent trente huit mille (138.000) prévues offre un taux de couverture vaccinale plus élevé que celui du premier pool où l'on a vacciné seulement soixante dix mille cent vingt trois (70123) animaux sur cent quatorze mille (114.000).

Le fort pourcentage d'augmentation de la vaccination durant l'année 2008 au niveau du premier pool s'explique par les faibles résultats obtenus dans les DDA de ce pool à l'exception du Sud Est Jacmel en 2007. A titre d'exemple, la Grand' Anse accuse cette année le plus haut pourcentage par rapport à l'année 2007 avec une augmentation d'environ 310% sans toutefois vacciner plus de chiens et chats que la DDA Nord qui a enregistré le plus faible taux d'augmentation dans le second pool, exception faite du Haut Artibonite qui a connu une baisse dans la quantité de têtes vaccinées.

Concernant les résultats du Haut Artibonite de l'année dernière, il paraît qu'ils aient été gonflés par les résultats de deux communes du bas Artibonite, à en croire le coordonnateur du Programme rage du Haut Artibonite, lesquelles avaient bénéficié d'un financement de la DDA Haut Artibonite pour mener les activités de vaccination, ce qui fausse un peu l'interprétation des résultats.

5.- Conclusion

La campagne de vaccination antirabique des chiens et chats exécutée dans le cadre du premier contrat a donné des résultats qui, dans le contexte actuel d'organisation du pays, peuvent être considérés comme très satisfaisants. Sur la base des estimations des populations canine et féline dans les DDA concernées, le Programme a enregistré un taux de couverture vaccinale équivalent à 72,64%, ce qui représente un net progrès par rapport à ce qui se faisait dans le temps. Cependant, il faudra encore redoubler d'efforts pour accroître davantage ce taux afin de pouvoir rompre le cycle de transmission du virus rabique.